

Zeitschrift: Schweizerische Bauzeitung
Herausgeber: Verlags-AG der akademischen technischen Vereine
Band: 59/60 (1912)
Heft: 26

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

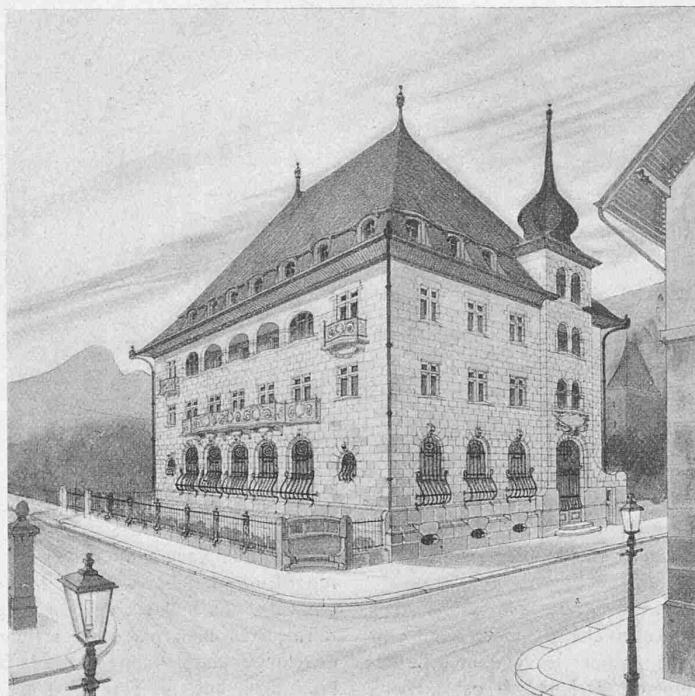
Die Sicherheit der Bauten wird, darüber sind wir wohl einig, in erster Linie gewährleistet durch die Tüchtigkeit der am Bau beteiligten Ingenieure und zwar sowohl jener des Unternehmers als auch jener des Bauherrn und der Kontrollinstanz. Das Verhandensein solcher tüchtiger Ingenieure ist aber an die Möglichkeit der Gewinnung *eigener Erfahrung* und der Entwicklung *einiger Initiative* gebunden. Es tritt auch hier die alte Wahrheit zu Tage, dass der Gang der Dinge viel weniger durch Gesetze und Reglemente an sich beeinflusst wird als durch die Qualität der Menschen, die sie einstens zu handhaben, andernteils zu befolgen haben.

Hypothekar- und Ersparniskasse Sitten.

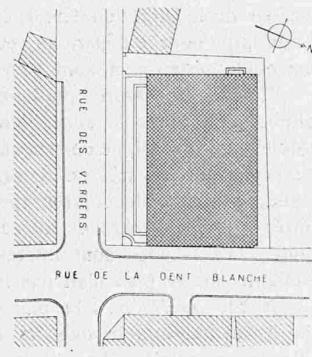
Die Direktion der „Caisse hypothécaire et d'épargne du Canton du Valais“ in Sitten empfand, insonderheit nach ihrer Erweiterung als Filiale der Schweizer Nationalbank das Bedürfnis nach Beschaffung gröserer Räumlichkeiten und entschloss sich diesem durch Erstellung eines eigenen Neubaues zu entsprechen.

Das auf Seite 127 dieses Bandes skizzierte Programm veranlasste 72 Bewerber sich an der zwar einfachen, aber nicht unintessanten Aufgabe zu versuchen. In dem nachfolgend abgedrucktem Gutachten des Preisgerichtes ist über das Ergebnis berichtet. Mit dem Gutachten bringen wir zugleich die wesentlichen Pläne der vier mit Preisen bedachten Entwürfe zur Darstellung, d. h. jene der Projekte Nr. 45 „Brûlefer“, Nr. 19 „Novembre“ (or), Nr. 40 „Pas de Sauce“ und Nr. 47 „Novembre“ (italique).

I. Preis. Entwurf Nr. 45. Verfasser: C. Günthert, Architekt in Vevey.



Ansicht von Osten.



Lageplan. — 1:1000.

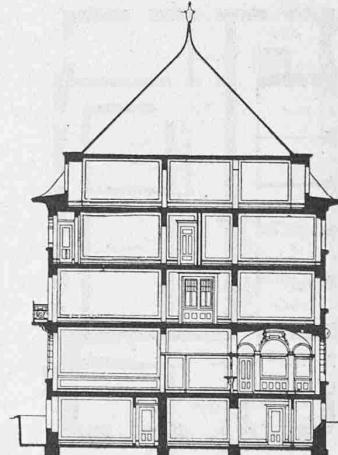
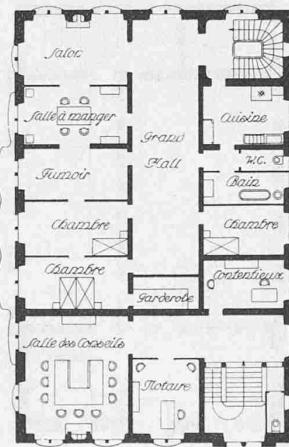
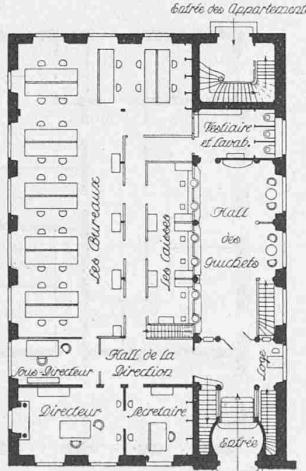
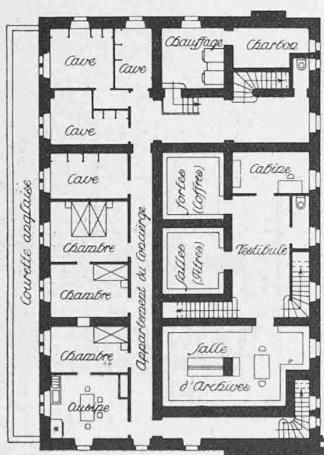
Rapport du Jury.

Le Jury, composé de MM. *Edm. Fatio*, Architecte à Genève, *Eug. Jost*, Architecte à Lausanne, *A. Laverrière*, Architecte à Lausanne (ce dernier, en remplacement de M. *Camoletti*, Architecte à Genève, empêché), chargé de l'examen des projets présentés au Concours, s'est réuni à la Salle de Gymnastique de l'Ecole Normale, le 18 Novembre à 9 $\frac{1}{2}$ du matin et, après avoir visité le terrain, a commencé ses opérations. Le Jury a constaté que 72 projets ont été remis à la Direction de la „Caisse hypothécaire et d'épargne du Canton du Valais“ à la date du 15 Novembre, conformément au programme et ont été numérotés dans l'ordre suivant et d'après leur arrivée:

1^o Ijinkin. 2^o Sion. 3^o Rhône A et B. 4^o Aigle. 5^o Pratifori. 6^o Boîte d'épargne. 7^o Valais. 8^o Boîte a fortune. 9^o Kirk-Kilise. 10^o L'or (en or). 11^o 5 $\frac{1}{2}$ %. 12^o Etoile. 13^o Bonum vinum lætificat cor hominis. 14^o Erid resial te erial neib. 15^o Louis d'or. 16^o Thomas Platter. 17^o Oh Sion. 18^o La Joconde. 19^o Novembre (or). 20^o Tire lire. 21^o Galette. 22^o Augustin. 23^o St-Bernard. 24^o Sur le Rhône. 25^o Simplon. 26^o Chavez. 27^o Brouillard du Rhône. 28^o Time is money. 29^o Jeanne Marie. 30^o Sion. 31^o Novembre 1912. 32^o Ecu. 33^o C; H; S. 34^o Sedunum (a et b). 35^o Ma tante à Sion. 36^o Sur désir. 37^o Exquisite. 38^o L'écu. 39^o Nul n'est parfait dans ce monde. 40^o Pas de sauce. 41^o 3 $\frac{3}{4}$ %. 42^o Bizu.

43^o Agio. 44^o Zins. 45^o Brûlefer. 46^o Sedunois. 47^o Novembre (italique). 48^o Les moyens. 49^o Sion. 50^o Va banque (anglaise). 51^o Picardie. 52^o C, V, S. 53^o Va banque (majuscules), 54^o Heimat-schutz. 55^o Prospérité. 56^o Montenegro. 57^o Vers Pratifori. 28^o Evelyne. 59^o Croix contre Croissant. 60^o Lonza. 61^o Le Rhône. 62^o Or (sépia). 63^o Nationale. 64^o Majorie. 65^o Bob. 66^o Sedunum (anglaise sépia). 67^o SAM. 68^o Byzance. 69^o Al pari. 70^o Moulin de la Galette. 71^o Or (au crayon). 72^o A.

Après une inspection individuelle des projets, il a été procédé à un premier tour d'élimination. Trente-huit projets ont été ainsi écartés. Ce sont les numéros: 1, 2, 3, 4, 6, 8, 9, 10, 13, 14, 16, 24, 25, 27, 29, 30, 31, 32, 33, 35, 37 (hors concours, excès de largeur), 38, 39, 42, 46, 49, 50, 51, 52, 53 (hors concours, dimensions



I. Preis. Entwurf Nr. 45. — Verfasser: C. Günthert, Architekt, Vevey. — Grundrisse und Schnitt. — Maßstab 1:400.

ne correspondant pas au programme), 54, 58, 60, 62, 63, 64, 70, 72.

Il a été ensuite procédé à un second tour d'élimination. Vingt-deux projets ont été écartés. Ce sont les numéros: 11, 12, 15, 17, 18, 20, 22, 23, 26, 28, 34, 36, 41, 43, 44, 48, 55, 56, 57, 59, 65, 66.

Les projets restants ont été examinés et ont donné lieu aux critiques suivantes:

Nº 5. „Pratifori“. Bon plan dans son ensemble. Les services des guichets bien compris. L'escalier conduisant aux salles fortes n'est pas suffisamment accessible au public et trop éloigné de la Direction. L'ordonnance de la salle des guichets laisse à désirer. Les toilettes du personnel et de la Direction sont toutes placées au sud. Celles du personnel incommodant les guichets architecture manquant de

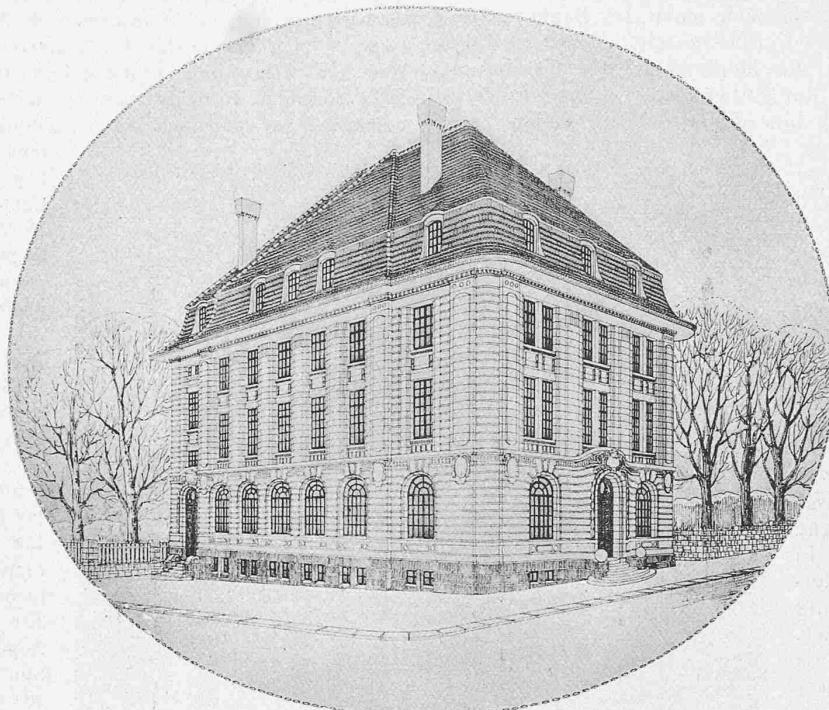
Nº 7. „Valais“. La disposition générale est bonne. Les bureaux sont bien groupés autour des guichets. On voudrait voir la disparition des deux points entre le hall et le vestibule. Le départ de l'escalier de l'Administration est étiqueté. Il est fâcheux que le bureau du Sous-Directeur ne soit pas indépendant. La cour, ouverte au nord, ne s'impose pas et fait perdre une place nécessaire aux étages. Les façades manquent d'étude.

N° 19. „Novembre“ (or). Projet d'une bonne tenue. Bon plan, bien étudié, mais par suite de la réduction de la surface construite tous les bureaux sont à l'étroit. Les services des guichets trouveraient difficilement leur place. Les façades sont agréables et bien dans le caractère d'un établissement de Banque. L'entrée principale n'est pas heureuse.

N° 21. „*Galette*“. La disposition générale du plan n'est pas mauvaise. Malheureusement les escaliers disséminés ne permettent pas de relations faciles entre les services des différents bureaux. L'escalier conduisant aux salles fortes, qui devrait être plus accessible au public et à la Direction, coupe le service des guichets. L'entrée principale se présente bien. L'escalier de l'Administration est difficile à trouver. Les façades, agréables, sont bien ordonnées.

Wettbewerb Hypothekar- und Ersparniskasse Sitten.

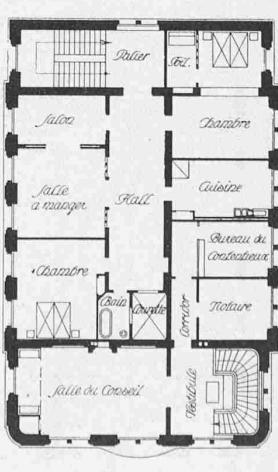
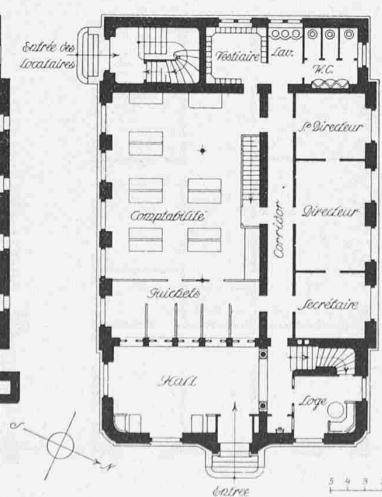
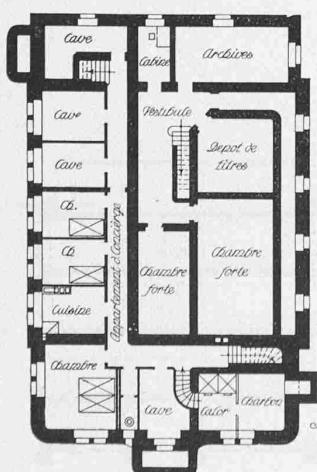
II. Preis ex aequo. Nr. 40. — Arch. *Huguenin & Rochat* und Alb. Müller.



tion et l'emplacement des guichets permettent une très bonne répartition des bureaux de la comptabilité autour de ceux des guichets. Le hall est de bonnes proportions. L'escalier des locataires, très bien placé en arrière au N, O, ne gène pas le libre développement des bureaux de la Banque. Les sous-sols se divisent bien ainsi que les étages. L'escalier des salles fortes au rez de chaussée, partant du hall au nord, est superflu et perd de la place. L'escalier de la Direction devrait être remanié; l'arrivée au 1^{er} étage est trop large pour le départ au rez de chaussée. Les façades sont d'une étude sérieuse et sont bien l'expression du plan.

N° 47. „Novembre“ (italiques). Ce projet possède de réelles qualités. Les bureaux sont bien groupés autour des guichets. L'ordonnance du hall, ne correspondant pas au nombre des guichets, n'est cependant pas très heureuse. L'escalier des locataires, placé au sud, coupe malencontreusement les services de la Banque. L'entrée principale, passant sous l'escalier, est reserrée et manque d'étude. Les façades sont intéressantes et bien étudiées. Il est regrettable que le plan n'ait pas les qualités des façades.

N° 61. „Le Rhône“. Le plan est d'une disposition très franche, mais il est regrettable que les escaliers et l'entrée occupent la meilleure orientation du terrain. La forme, en profondeur des bureaux, ne permet pas une bonne répartition autour des guichets.



II. Preis ex aequo. Nr. 40. — Arch. Huguenin & Rochat, Vevey und Alb. Mäller, Siders. — Grundrisse und Schnitt 1:400.

Ce défaut est encore accentué par la position de l'escalier des salles fortes. Le bureau du secrétaire est bien isolé. Les façades, sans être originales, sont bien étudiées.

N° 67. „SAM“. Bonne disposition générale du plan. L'entrée et le hall sont de bonnes proportions. Les bureaux bien groupés autour des guichets. Le Sous-Directeur trop isolé. La loge du concierge fait défaut. Les façades, et notamment celle sur rue de la Dent Blanche, d'une architecture trop recherchée, ne seraient guère dans le caractère du pays.

N° 68. „Byzance“. Distribution générale bien établie. La salle des guichets manque d'équilibre du fait que son ordonnance ne correspond pas au nombre des guichets. La cour ne s'impose pas pour une construction de cette importance et se construit mal sur le rez de chaussée. Bonnes façades, habilement présentées. Le motif sur l'entrée est lourd et compliqué.

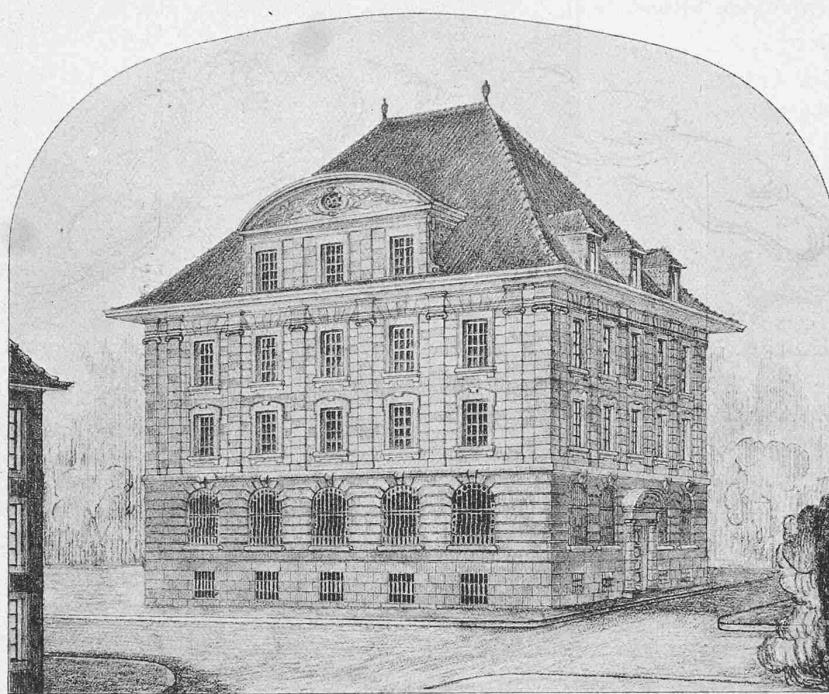
N° 69. „Al pari“. Ce projet est remarquable par les très grandes qualités de ses façades; l'architecture en est fort intéressante. L'auteur s'est heureusement inspiré de certains exemples d'Architecture du pays, et en a obtenu un résultat très caractéristique. Malheureusement les plans sont d'une infériorité regrettable.

N° 71. „Or“ (crayon). Le parti du plan est excellent. Les services bien à leur place. Cependant, les bureaux de la Direction sont un peu à l'étroit et l'escalier des salles fortes peu accessible au public et à la Direction. Par les qualités du plan, ce projet occuperait une place bien supérieure si l'architecture des façades n'était d'une telle indigence.

Une nouvelle élimination eut lieu, qui fit tomber les numéros 5, 7, 21, 68.

Les sept projets restant furent classés, suivant leurs mérites respectifs, dans l'ordre ci-après:

1. N° 45. „Brûlefer“.
2. „ 19. ex æquo. „Novembre“ (or).
- „ 40. „ „ „Pas de sauce“.
3. „ 47. „Novembre“ (italiques).



Wettbewerb Hypothekar- und Ersparniskasse Sitten.

II. Preis ex aequo. Nr. 19. — Architekt Daniel Isoz, Lausanne.

4. N° 71. „Or“ (crayon).
5. „ 69. „Al pari“.
6. „ 67. „SAM“.

A l'unanimité, le Jury décide de répartir la somme de „4000 frs.“ mise à sa disposition, comme suit:

| |
|-----------------------------------|
| 1700 frs. N° 45. „Brûlefer“. |
| 900 " 19. „Nov.“ (or). |
| 900 " 40. „Pas de sauce“. |
| 500 " 47. „Novembre“ (italiques). |
| 4000 frs. total de primes. |

4000 frs. total de primes.

Vu la qualité des projets, il a été décidé d'accorder les mentions suivantes: N° 71 „Or“ (crayon). N° 69 „Al pari“. N° 67 „SAM“.

En présence de l'Avocat Jérôme Roten, Président du Conseil d'Administration de la „Caisse hypothécaire et d'épargne“ et de Monsieur le Directeur de la Banque, les plis furent alors ouverts e

furent connaitre les noms des Architectes suivants:

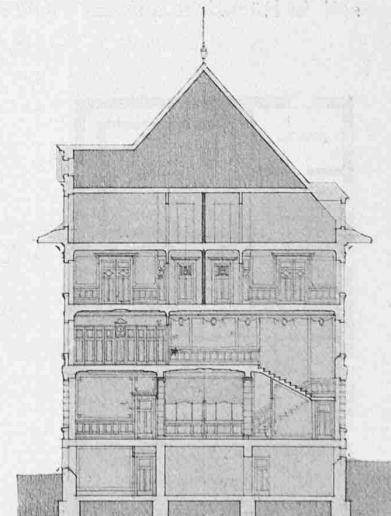
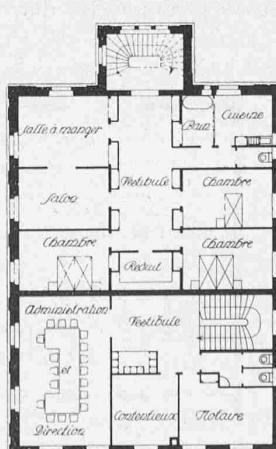
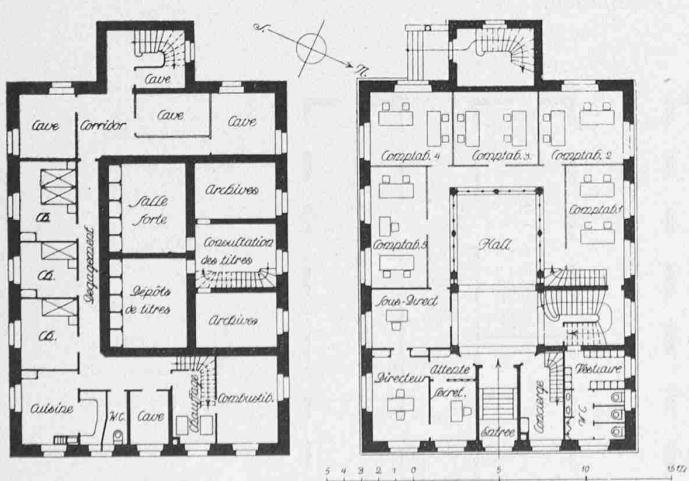
- 1er Prix: N° 45 „Brûlefer“, M. Günthert, Architect à Vevey.
- 2me „ ex æquo: N° 19 „Novembre“ (or), M. Daniel Isoz, Architecte à Lausanne.
- 2me „ ex æquo: N° 40 „Pas de sauce“, M.M. Huguenin & Rochat, Architectes à Vevey et M. Albert Muller, Architecte à Sierre.
- 3me „ N° 47 „Novembre“ (italiques), M. Georges Epitaux, Architecte à Lausanne.

Pour conclure. Le Jury estime que le Conseil d'Administration de la „Caisse hypothécaire et d'épargne“ peut être satisfait, soit de la grande participation au Concours, soit de la qualité de la moyenne des projets. Les solutions présentées étaient variées et plusieurs partis, bien nettement caractérisés, ont été traités avec succès. Il y a lieu d'ajouter que le projet classé premier possède des qualités de simplicité et de logique nettement supérieures aux autres projets, et le Jury recommande vivement au Conseil d'Administration de la „Caisse hypothécaire et d'épargne“ que ce projet puisse servir de base aux études en vue de la construction définitive.

Sion, le 19 Novembre 1912.

Signés: Eug. Jost, Edmond Fatio, Architectes.

Le rapporteur: A. Laverrière, Architecte.



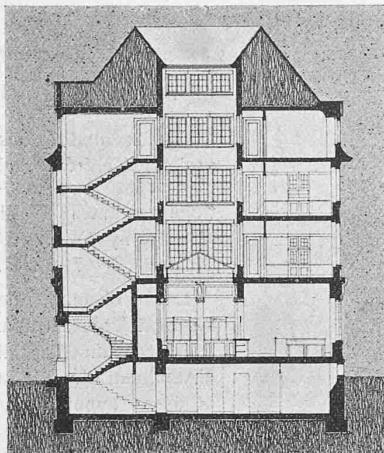
II. Preis ex aequo. Nr. 19. — Architekt Daniel Isoz, Lausanne. — Grundrisse und Schnitt 1:400.

Wettbewerb
Hypothekar- u. Ersparniskasse Sitten.

III. Preis. Entwurf Nr. 47.

Architekt Georges Epitaux, Lausanne.

Ansicht und Schnitt 1:400.



Motto: Novembre.

Verstärkung der Kirchenfeldbrücke in Bern.

Diese am 24. September 1883 dem Verkehr übergebene eiserne Brücke mit gelenklosen Bogenhauptträgern hat bekanntlich besonders wegen ihrer Schwingungen und des schlechten Fahrbahnzustandes zu Aussetzungen Anlass gegeben. Auch in statischer Hinsicht ist der Zustand der Brücke unbefriedigend. Da der Strassenbahnverkehr die Verlegung eines zweiten Gleises unbedingt erforderlich macht, ist eine Erledigung der schon seit längerer Zeit schwelbenden Verstärkungsfrage notwendig geworden.

Das vom Unterzeichneten ausgearbeitete Verstärkungsprojekt sieht im wesentlichen folgende Abänderungen vor (vergleiche Abbildungen 1 und 2, Seite 351):

Fahrbahn: Der bestehende eiserne Fahrbahnbelag soll durch eine Eisenbetonplatte ersetzt werden. Um das Eigengewicht der Brücke nicht zu erhöhen, ist als Fahrbahndecke Holzplaster auf Bimsbeton vorgesehen. Durch Anordnung der Eisenbetonplatte wird eine Verstärkung der gitterförmigen Fahrbahnlangsträger vermieden und die Quersteifigkeit der Fahrbahn erhöht.

Die Querträger und Hauptlangsträger sollen namentlich in Rücksicht auf die Verbesserung der exzentrischen Ausbildung ihrer Füllungsglieder verstärkt werden.

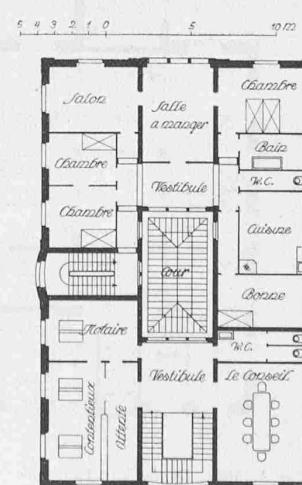
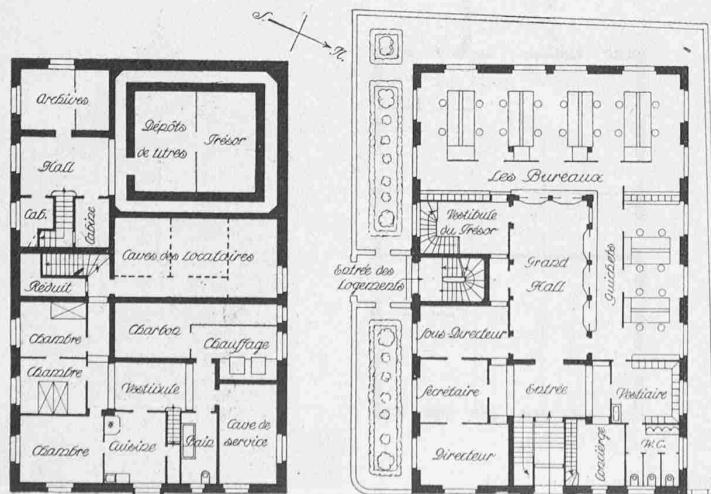
Am Brückenende (Seite Bern), gegenüber dem Kasino, soll in Rücksicht auf das zweite Strassenbahngleise durch

eine Ausrundungskonstruktion der Zugang zur Brücke für Fußgänger und Fahrzeuge verbessert werden. Die Breite der Brückenbahn wird dort um 3 m vergrössert.

Hauptträger: Die Verstärkung bezieht mehr die Erzielung einer günstigeren und klareren Wirkungsweise der Auflagerkräfte, als eine Vergrösserung der Stabquerschnitte. Zu diesem Zwecke soll eine bestimmte, der bestehenden Kreisbogenform am besten entsprechende Drucklinie für ständige Last eingestellt werden, worauf eigentliche Verstärkungen nur in geringem Umfange nötig sind, welche namentlich die Erhöhung der Knicksicherheit bezeichnen.

Längs- und Querverbände: Die Quersteifigkeit der Brücke soll durch die Herstellung durchlaufender Gurtungen für den Fahrbahnwindverband, durch die schon erwähnte Eisenbetonplatte, sowie durch die möglichst unnachgiebige Abstützung dieser zwei Fahrbahnlangsträger wesentlich erhöht werden. Diese unnachgiebige Abstützung wird dadurch erreicht, dass die bestehenden, sehr elastischen eisernen Jochen über den Bogenwiderlagern durch eine Beton- und Eisenbetonverkleidung (Abb. 1) derart ausgesteift werden, dass die wagrechten Verschiebungen etwa 40 mal kleiner werden als gegenwärtig. Die Bogenwindverbände werden dadurch bedeutend entlastet.

Die Ausführung der Verstärkungsarbeiten soll im Jahr 1913 unter möglichster Aufrechterhaltung des Verkehrs stattfinden.



III. Preis. Entwurf Nr. 47.

Verfasser:

Architekt Georges Epitaux,
Lausanne.

Grundrisse

vom

Untergeschoß, Erdgeschoß
und I. Stock.

Masstab 1:400.